

## **Déclaration de l'Unaf – Rapport Charges et Produits 2027**

**Conseil de la CNAM du 9 juillet 2026**

L'Unaf remercie, en premier lieu, l'ensemble des équipes de la CNAM pour la qualité des analyses effectuées et du rapport qui nous est présenté aujourd'hui. De même, nous saluons les membres du Conseil de la CNAM qui ont contribué à ces échanges. **Nous espérons que cette réflexion commune sera amenée à se renouveler une fois de plus, toujours dans l'objectif de favoriser la co-construction de ce rapport.**

**L'Unaf réaffirme avec force que la politique de prévention et de promotion de la santé devrait être plus volontariste et ambitieuse et s'inscrire dans une vision pluriannuelle. Nous espérons que les années à venir marqueront clairement ce changement de paradigme si nécessaire.**

Cette année encore, de nombreuses propositions intéressantes ont été débattues au sein du Conseil et concernent les différents âges de la vie.

Nous remarquons avec intérêt plusieurs dispositions concernant les enfants et leurs parcours de santé :

- L'extension au plus de 12 ans de l'obligation du port de casque à vélo ;
- Le développement de la prévention à hauteur d'enfant dans les DROM ;
- Le renforcement de la détection et la prise en charge précoce des troubles en santé mentale légers à modérément sévères chez les enfants et les adolescents en médecine générale.

Sur ce dernier point, **l'Unaf est satisfaite de voir que la santé mentale des jeunes demeure une préoccupation majeure pour l'Assurance maladie.** Signe de cet engagement, le parcours « enfance protégée », que nous soutenons, a pu être mis en place et nous serons attentifs à son déploiement et son évaluation afin que celui-ci s'inscrive dans un parcours de santé plus général pour les enfants et jeunes adultes issus de l'ASE.

Concernant la prévention de manière plus large, **l'Unaf soutient la demande de l'affichage obligatoire du Nutri-Score et l'amélioration de l'information concernant le caractère ultra-transformé de certains produits. Nous sommes également favorables au développement d'une stratégie de prévention en milieu scolaire, y compris dans les DROM.**

Cependant, l'Unaf constate que **la prévention des accidents de la vie courante (AcVC) à destination des enfants et des adolescents ne fait l'objet d'aucune mesure alors même qu'il s'agit d'un facteur majeur de risques**. Ces accidents engendrent un certain coût humain et financier pour la société en général et pour l'Assurance maladie. Il y a donc lieu de développer une véritable politique multimodale de prévention en ce domaine.

De même, concernant le déploiement du dispositif *Mon Soutien Psy*, bien que l'Unaf soit favorable à une montée en charge de ce dispositif et d'une communication renforcée auprès du public, il reste nécessaire d'accroître l'incitation des psychologues à entrer dans ce dispositif.

Par ailleurs, l'Unaf approuve les ambitions d'adaptabilité de la communication de l'Assurance maladie sur plusieurs sujets, visant notamment l'amélioration de la participation aux dépistages précoces dans les DROM et la construction d'une campagne de communication relative à la vaccination pneumocoques.

Concernant le parcours de santé des personnes âgées, **l'Unaf appuie la volonté de l'Assurance maladie de poursuivre les efforts en faveur du repérage précoce des fragilités, afin de ralentir la perte d'autonomie**. L'Unaf est particulièrement attentive à toute mesure visant à ralentir l'entrée par le service des urgences des personnes âgées, alors même qu'une anticipation des situations de crise permettrait une prise en charge directement dans les services plus adaptés. L'Unaf s'inscrit également dans la démarche du développement de solutions d'hébergement temporaire visant à fluidifier le parcours de soins des personnes âgées après des soins de réadaptation, et ainsi favoriser leur retour à domicile.

**Par ailleurs, l'Unaf soutient pleinement la proposition visant le renforcement de l'engagement patient, notamment en soins primaires à travers le développement d'outils du type PROMs et PREMs**. À ce sujet, il y a un besoin à ce que cela s'inscrive dans une véritable stratégie de participation des usagers aux différents programmes menés par l'Assurance maladie et ses partenaires.

**Aussi, l'Unaf salue l'objectif de l'Assurance maladie de s'engager en faveur de la déprescription, qui participe à la pertinence des soins**. Il est cependant regrettable que la proposition principale se limite à la seule déprescription de benzodiazépine. L'Unaf espère que cette ambition sera étendue à d'autres prescriptions et qu'une communication à destination des patients sera également déployée. Cela renforcerait leur capacité d'agir sur leur parcours de santé.

Même si l'Unaf n'est pas pleinement en accord avec l'ensemble des propositions, nous soutenons que ce rapport contient des pistes intéressantes qui devraient trouver à se concrétiser, notamment dans le prochain PLFSS ou par diverses instructions.

Ainsi, **l'Unaf votera favorablement ce Rapport Charges et Produits 2027.**